

# LE REGISTRE DE SECURITE

## POPULATION CONCERNEE

Responsables sécurité et directeurs d'établissement.

## OBJECTIFS

Etre capable de tenir et faire tenir à jour le registre de sécurité

## METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

### Formation théorique

Méthode active, participative, didactique, magistrale, tour de table, échange des expériences vécues par les participants,

## DUREE

1 journée soit 7 heures

## VALIDATION

Attestation de formation aux exercices d'évacuation de l'établissement concerné

## REFERENCES REGLEMENTAIRES

En application de l'article R 123-51 du Code de la Construction et de l'Habitation.

## PROGRAMME

Le contenu du registre :

- Fiche n° 1 : Les numéros téléphoniques importants
- Fiche n°2 : La présentation de l'établissement
- Fiche n° 3 : Etat du personnel du service de sécurité incendie
- Fiche n° 4 : Contrôles effectués par la commission de sécurité
- Fiche n° 5 – Moyens de secours
- Fiche n° 6 – Installations techniques
- Fiche n° 7 – Ascenseurs, escaliers mécaniques et monte-charges
- Fiche n° 8 – Plan et consignes de sécurité contre l'incendie
- Fiche n° 9 – Formation des personnels
- Fiche n° 10 – Sinistres et incidents

PRINCIPES D'INDEXATION DES RAPPORTS TECHNIQUES AU REGISTRE DE SECURITE ET SUIVI DE LA PERIODICITE

- les vérifications techniques obligatoires
- Le cas des contrôleurs